



Paris, le 8 octobre 2013

Communiqué de presse « Loi de Santé » - Premières pistes

La semaine dernière, Madame Marisol Touraine, Ministre de la Santé a annoncé la mise en œuvre d'une stratégie nationale de santé dont les premières mesures seront inscrites dans le PLFSS 2014 (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) puis dans une loi de santé prévue pour le printemps 2014.

Lutte contre la désertification médicale, droit des patients et facilitation de l'accès à la santé pour tous et surtout pour les plus fragiles, la Ministre a esquissé les grandes orientations d'un changement profond dans le système de santé français, en particulier « un pilotage plus cohérent, développant davantage les liens entre l'Etat et l'assurance maladie ».

Le CNAFAL se réjouit de cette feuille de route présentant des points importants comme la prévention : « levier majeur de réduction de la mortalité et de la morbidité évitables », la santé et l'environnement, la santé scolaire, en plus des points largement développés par la presse comme le tiers-payant et la reconfiguration des parcours de santé autour des soins de premiers recours en équipe pluri professionnelle.

A l'heure où tant de nos concitoyens sont exclus des soins, pour des raisons financières et/ou géographiques, il était essentiel d'envisager des mesures misant à la fois sur l'accès aux soins pour tous et la prévention.

Le CNAFAL considère que l'accès aux soins est un droit fondamental, il restera donc très attentif à la mise en œuvre de toutes ces mesures dans tous les domaines impliqués.

Jean-Marie Bonnemayre,
Président,

06 87 37 16 64.

Nicole Damon
Administratrice en charge du
secteur Santé,

06 81 21 49 76.

Marie-Odile Pellé-Printanier,
Vice-Présidente,

06 85 88 60 78.



Le CNAFAL a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres, quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes d'humains. Organisation laïque et progressiste, le CNAFAL entend promouvoir une conception de la famille dans laquelle chaque membre a des droits et le devoir de défendre les droits des autres. Il affirme les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, traduction concrète de la solidarité, en donnant son sens plein à la Citoyenneté.

**CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@cnafal.net**